

# Cyclopedia



## Quand le peloton des expressions prend vie

La Cyclopédie imagée est un projet artistique mêlant humour, poésie visuelle et amour du vélo.

Chaque image illustre littéralement une expression cycliste : être dans le grupetto, allumer la mèche, faire parler la classe et bien d'autres.

*Imagopedia est un univers où la photographie semble sérieuse, mais le sujet ne l'est jamais. Chaque image fonctionne comme une énigme visuelle :*

*...à la fois lisible immédiatement...et déroutante.*

Le **calendrier 2026** sera tiré en édition limitée, vendus localement et en ligne, et accompagné d'une exposition courant 2026.

# Sponsoring

## Pourquoi devenir sponsor ?

- Associez votre image à un projet **local, créatif, cycliste et visuellement marquant**.
- Bénéficiez d'une **visibilité sur un objet imprimé diffusé toute l'année**.
- Soutenez une **production artistique originale et indépendante**.



### Option 1

Si tu veux avoir la classe et être de la fête, tu peux apporter ton soutien financier ou matériel au projet artistique Cyclopédie imagée – Calendrier 2026. Le premier niveau est le Sponsoring Logo : CHF 300 pour un Logo discret en bas de page chaque mois

### Option 2

Une option bien plus couillue est le Soutien officiel, là tu joues la gagne ( ! ) :

CHF 1000

En contrepartie, le Porteur de projet s'engage à faire apparaître le nom ou le logo du Sponsor dans les supports suivants :

- Le calendrier imprimé (emplacement : bas de page de chaque mois)
- La page de remerciement ou introduction du calendrier
- Le site web [www.imagopedia.com](http://www.imagopedia.com) (page sponsors)
- Les communications sur les réseaux sociaux liées au projet

Le Sponsor peut de son côté informer sur le projet avec les images fournies par le Porteur de projet.



# Dépôt-vente

- Le Dépositaire (toi !) s'engage à vendre les exemplaires au prix public conseillé (30 CHF)
- Le Dépositaire conserve [ex. 30%] de commission sur chaque vente TTC.
- Le Déposant (Imagopedia) perçoit [ex. 70%] du prix TTC par exemplaire vendu.
- Les paiements seront effectués au plus tard à la fin de chaque trimestre, accompagnés d'un relevé des ventes.
- Les produits restent la propriété du Déposant jusqu'à leur vente.



## Exposition des produits

Le Dépositaire est autorisé à exposer les produits (calendriers) dans un espace dédié au sein de son établissement, de manière à valoriser leur caractère artistique.

Les produits peuvent être suspendus, encadrés ou mis en scène, pour une durée limitée, sans altération ni dénaturation de l'œuvre.

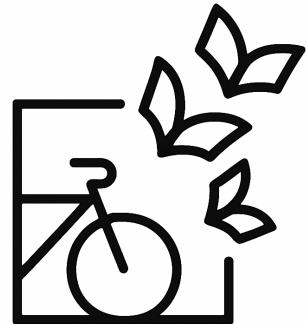
Cette mise en valeur n'implique pas de transfert de droits sur les images ou le concept. Le Déposant reste seul titulaire des droits d'auteur sur les œuvres.

Toute communication publique (presse, réseaux sociaux, site du dépositaire) devra mentionner clairement le nom du Déposant ou du projet (ex. [imagopedia.com](http://imagopedia.com)), sauf accord contraire.

# Infos utiles

## Calendrier de production :

Première édition prévue entre fin octobre et début novembre 2025



## Contact Imagopedia:

Laurence Rollini / laurence.rollini@gmail.com / Téléphone +41 79 5090740

## Réseaux sociaux :

Suivez-nous sur Instagram, Facebook et retrouvez-nous sur Strava pour les news de la communauté !

